

168 – Posée par : C.V.P.B. - C.D.P.C. - 31/07/2008
Question transférée à : henri.vanbaelen - 31/07/2008
Question publiée : henri.vanbaelen - 01/08/2008
Concerne - Betreft
Restaurant – déménagement vers FINTO

Question

Le restaurant du Finto ne s'ouvrira que le 1^{er} janvier 2009. Les fonctionnaires peuvent-ils durant les mois de septembre, octobre, novembre, décembre aller manger ailleurs (chèque repas) ?

Les tickets des anciens restaurants sont-ils toujours valables ?

Le temps mis pour aller manger durant l'heure du midi à un endroit « éloigné », doit-il être compensé ?

Réponse

En attendant l'ouverture du restaurant Finto, les fonctionnaires des finances y affectés auront provisoirement accès à un des restaurants ci-après : - Avenue des Arts 19H - Rue des Palais 48 - Rue de la Régence 54 - Galaxy, Bd Roi Albert II 33 Les fonctionnaires encore en possession de tickets d'autres restaurants pourront encore les utiliser dans les restaurants ci-avant à l'exception de celui du Galaxy où le paiement se fait à l'aide d'une clef de paiement. Il est à signaler que pendant cette période transitoire des sandwiches et des petits snacks seront mis à disposition du personnel moyennant paiement. Pour le reste, les règles de l'horaire variable restent applicables. Les agents doivent comptabiliser leur absence durant la pause de midi.